

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE

4

Echelle: 1/5000



Agnès DALLY MARTIN Le Mollard 01160 ST MARTIN DU MONT
email: Adallymartin@aol.com

- Zone U (Urbaine)
- Zone UX réservée aux activités économiques
- Zone 1AU (à urbaniser)
- Zone 2AU (à urbaniser, future)
- Zone A (agricole)
- Zone Ad (agricole, habitat diffus)
- Zone As (agricole stricte)
- Zone Nd (naturelle, habitat diffus)
- Zone Nl (naturelle, loisirs-sports)
- Np (naturelle, préservation paysage)
- Zone Nj (naturelle, jardins, parcs)
- Espaces boisés classés(art. L130-1 du CUode de l'Urbanisme)
- Secteurs concernés par l'article L123-1-5-16° du Code de l'Urbanisme
- Emplacements réservés
- Secteurs affectés par le bruit
- Eléments boisés identifiés au titre de l'article L123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme
- Eléments bâtis identifiés au titre de l'article L123-1-5-7° du Code de l'urbanisme
- Ilôt identifié
- zones humides identifiées au titre de l'article L123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme
- Cimetière

